



Machine a laver encore sous garantie

Par **steffie80100**, le **28/04/2014** à **09:41**

Bonjour,rnrnJe viens vers vous car je ne sais pas quoi faire; j'ai acheté il y a 6 mois un lave-linge frontale "ecobubble" de la marque Samsung et depuis plusieurs semaines une partie de mon linge en ressort troué, j'ai donc contacté le SAV Samsung en leur expliquant ce qu'il se passait. Ils ont donc fait intervenir un technicien qui n'a rien trouvé d'anormal et qui m'a dit d'acheter des filets à linge, ce que j'ai fait. Mais ça ne résous en rien mon problème car parfois les filets s'ouvrent et rebelote, des habits troués. J'ai rappelé le SAV qui a fait intervenir à nouveau un technicien qui n'a pas fait grand chose de plus mis à part qu'il a pris en photo une partie des habits abîmés. Hier j'écoute mon répondeur et c'était la clinique électroménager qui m'informait que Samsung ne pouvait rien faire et qu'il fallait que j'arrête de surcharger ma machine???? En aucun cas je ne surcharge celle-ci et même en demi-charge le problème est toujours là. Quels sont mes droits et quelles sont leurs obligations sachant que ma machine est sous garantie? Merci par avance.

Par **gati77**, le **02/08/2014** à **09:43**

bonjour,rnj'ai un problème également avec une chaudière de dietrich encore sous garantie.Avec cette expérience je te conseil de voir ufc que choisir ou ton assurance resp juridique et d'engager une actionrnrn bon courage